

Commune de BOUZEL  
Résultats des élections municipales du 23.03.2014

<b>Candidats</b>	<b>Suffrages obtenus*</b>	<b>Date de naissance</b>
DELARBRE Suzanne	<b>247</b>	05/01/56
BARD Isabelle	<b>243</b>	12/06/62
RAVOUX Daniel	<b>241</b>	07/08/50
HAVART Sylvie	<b>236</b>	05/01/64
BORDES Fabienne	<b>234</b>	28/08/73
MILLE Marielle	<b>233</b>	17/01/57
CHADEBEC René	<b>229</b>	22/04/47
LALANDE Mireille	<b>227</b>	13/07/66
GALABRUN David	<b>225</b>	05/02/79
DEGORCE Guy	<b>222</b>	13/02/42
DE FONTENAY Dominique	<b>222</b>	26/12/54
BLUM Marie-Hélène	<b>222</b>	24/01/67
BERLIOZ Jean	<b>219</b>	15/09/51
FRIESS Jacques	<b>219</b>	06/05/57
GUILLOT Nathalie	<b>217</b>	20/01/72
PEIXOTO Casimir	190	28/07/66
HAUTEFEUILLE Anne-Chloé	188	18/11/91
ASTIC Danielle	187	08/11/41
LEBRAT Hervé	187	13/07/66
CHROMIEZ Laurent	179	15/02/72
COUTAREL François	177	19/03/73
BARLIER Virginie	173	25/08/80
DUNAUD Frédéric	170	04/08/67
POMARES Jean François	169	23/07/63
DE NIORT Anita	165	29/05/60
ALLAGNON Estelle	161	01/10/71
MARVIS Yannick	159	18/10/66
MOSNIER Gilles	152	18/05/60
BRIENT Lionel	151	26/11/68
BOURDUGE Raphaël	151	24/04/81

\* à égalité de voix, les candidats sont classés par priorité d'âge

**Pour mémoire :** Nombre d'électeurs inscrits 562 / Nombre de votants 430 / Suffrages exprimés 410 / **Majorité absolue 206**

DÉPARTEMENT

Puy-de-Dôme

ARRONDISSEMENT

Clermont-Ferrand

Effectif légal du conseil municipal

15

Nombre de conseillers en exercice

15

COMMUNE :

BOUZEL

Communes de moins  
de 1 000 habitants

Élection du maire et des  
adjoints

# PROCÈS-VERBAL

## DE L'ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuf du mois mars à neuf heures trente minutes, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de BOUZEL

Étaient présents les conseillers municipaux suivants (indiquer les nom et prénom d'un conseiller par case) :

BARD Isabelle	de FONTENAY Dominique	GUILLOT Nathalie
BERLIOZ Jean	DEGORCE Guy	HAVART Sylvie
BLUM Marie-Hélène	DELARBRE Suzanne	LALANDE Mireille
BORDES Fabienne	FRIESS Jacques	MILLE Marielle
CHADEBEC René	GALABRUN David	RAVOUX Daniel

Absents <sup>1</sup> : /

### 1. Installation des conseillers municipaux <sup>2</sup>

La séance a été ouverte sous la présidence de **M. Denis MORIN**, maire (ou remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Mme **Isabelle BARD** a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

### 2. Élection du maire

#### 2.1. Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré quinze conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie<sup>3</sup>.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

#### 2.2. Constitution du bureau

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs au moins : **MM. René CHADEBEC, David GALABRUN**

#### 2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

<sup>1</sup> Préciser s'ils sont excusés.

<sup>2</sup> Ce paragraphe n'est pas rempli lorsque l'élection du maire et des adjoints a lieu en cours de mandature.

<sup>3</sup> Majorité des membres en exercice du conseil municipal ou nouvelle convocation sans condition de quorum.

**2.4. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... **15**
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 1
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] ..... **14**
- e. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... **8**

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<b>Guy DEGORCE</b>	<b>14</b>	<b>quatorze</b>

**2.5. Résultats du deuxième tour de scrutin** <sup>5</sup>

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] .....
- e. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

**2.6. Résultats du troisième tour de scrutin** <sup>6</sup>

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] .....

**2.7. Proclamation de l'élection du maire**

M. **DEGORCE Guy** a été proclamé(e) maire et a été immédiatement installé(e).

**3. Election des adjoints**

Sous la présidence de **M. DEGORCE Guy** élu(e) maire (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. Il a été rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le maire (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit **quatre** adjoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de **quatre** adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à **quatre** le nombre des adjoints au maire de la commune.

**3.1. Election du premier adjoint**

**3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... **15**
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 1
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] ..... **14**
- e. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... **8**

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<b>Suzanne DELARBRE</b>	<b>14</b>	<b>quatorze</b>

**3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin** <sup>7</sup>

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] .....
- e. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

**3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin** <sup>8</sup>

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages exprimés ([b - c]) .....

<sup>4</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.  
<sup>5</sup> Ne pas remplir les 2.5 et 2.6 si l'élection a été acquise au premier tour.  
<sup>6</sup> Ne pas remplir le 2.6 si l'élection a été acquise au deuxième tour.  
<sup>7</sup> Ne pas remplir les 3.1.2 et 3.1.3 si l'élection a été acquise au premier tour.  
<sup>8</sup> Ne pas remplir le 3.1.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

**3.1.4. Proclamation de l'élection du premier adjoint**

Mme **Suzanne DELARBRE** a été proclamé(e) premier adjoint et immédiatement installé(e).

**3.2. Election du deuxième adjoint**

**3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 15
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 1
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] ..... 14
- e. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 8

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<b>Daniel RAVOUX</b>	<b>14</b>	<b>quatorze</b>

**3.2.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>9</sup>**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... \_\_\_\_\_
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... \_\_\_\_\_
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... \_\_\_\_\_
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] ..... \_\_\_\_\_
- e. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... \_\_\_\_\_

**3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>10</sup>**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... \_\_\_\_\_
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... \_\_\_\_\_
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... \_\_\_\_\_
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] ..... \_\_\_\_\_

**3.2.4. Proclamation de l'élection du deuxième adjoint**

M. **Daniel RAVOUX** a été proclamé(e) deuxième adjoint et immédiatement installé(e).

**3.3. Election du troisième adjoint**

**3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 15
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 1
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] ..... 14
- e. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 8

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<b>René CHADEBEC</b>	<b>14</b>	<b>quatorze</b>

**3.3.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>11</sup>**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... \_\_\_\_\_
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... \_\_\_\_\_
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... \_\_\_\_\_
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] ..... \_\_\_\_\_
- e. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... \_\_\_\_\_

**3.3.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>12</sup>**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... \_\_\_\_\_
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... \_\_\_\_\_
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... \_\_\_\_\_
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] ..... \_\_\_\_\_

**3.3.4. Proclamation de l'élection du troisième adjoint**

M. **René CHADEBEC** a été proclamé(e) troisième adjoint et immédiatement installé(e).

<sup>9</sup> Ne pas remplir les 3.2.2 et 3.2.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>10</sup> Ne pas remplir le 3.2.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

<sup>11</sup> Ne pas remplir les 3.3.2 et 3.3.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>12</sup> Ne pas remplir le 3.3.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.







**14C29-32**

**N° 32/2014 - Questions et informations diverses**

➤ M. le Maire informe l'assemblée du planning des réunions et manifestations à venir

COMMUNE

Vendredi 04 avril : désignation des délégués / délégations données au maire/etc.

Mercredi 16 avril : commission des finances (préparation du BP / taux des taxes locales)

Vendredi 25 avril : vote des budgets et taux des taxes locales

S.I.BO.VA

Vendredi 18 avril : élection du président et du bureau suivi d'une réunion de préparation au budget 2014

Communauté de Communes de Billom St-Dier Vallée du Jauron

Proposer des délégués pour le Syndicat du Bois de l'Aumône (1 titulaire/1 suppléant) à la Communauté de Communes avant la réunion du 11 avril.

Lapins de Pâques : 20 avril 2014

Cérémonie du 08 mai à organiser (dépôt de gerbe), Fête du livre (18 mai)

Élections Européennes : 25 mai 2014 (tenue du bureau de vote)

➤ M. le Maire informe également l'assemblée qu'il tiendra des permanences le 1er samedi de chaque mois.

***Fin de la séance à 10h45.***